

Chemin de halage / Saint Magne de Castillon



Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Ce parcours est une voie tracée autrefois par les gabarriers qui faisaient tirer leurs gabarres chargées de marchandises par des bœufs ou des chevaux depuis la berge. Il s'agit de l'ancien chemin de halage.

Durée :	3h20	Difficulté :	Facile
Distance :	11.46km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	8m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	8m	Pays :	France
Point haut :	16m	Commune :	Castillon-la-Bataille (33350)
Point bas :	5m		



Description

Départ du camping de Castillon-la-Bataille.

Longer la Dordogne en direction du Pont de Pierre (Ouest) et passer en dessous (1). Continuer en longeant la rivière vers le Pont Eiffel. (2) Traverser la route (très passante) et s'engager à gauche du Café "La Frontière". Continuez toujours tout droit, vous accédez à un chemin de terre qui suit la rivière et longe sur votre droite des propriétés privées. (3) En continuant à marcher toujours tout droit, et en longeant la Dordogne, vous arrivez ainsi jusqu'à Sainte-Terre "Plage".

Le retour se fait par le même itinéraire, vous pouvez donc faire demi tour à tout moment.

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <http://www.visorando.com/randonnee-chemin-de-halage/>

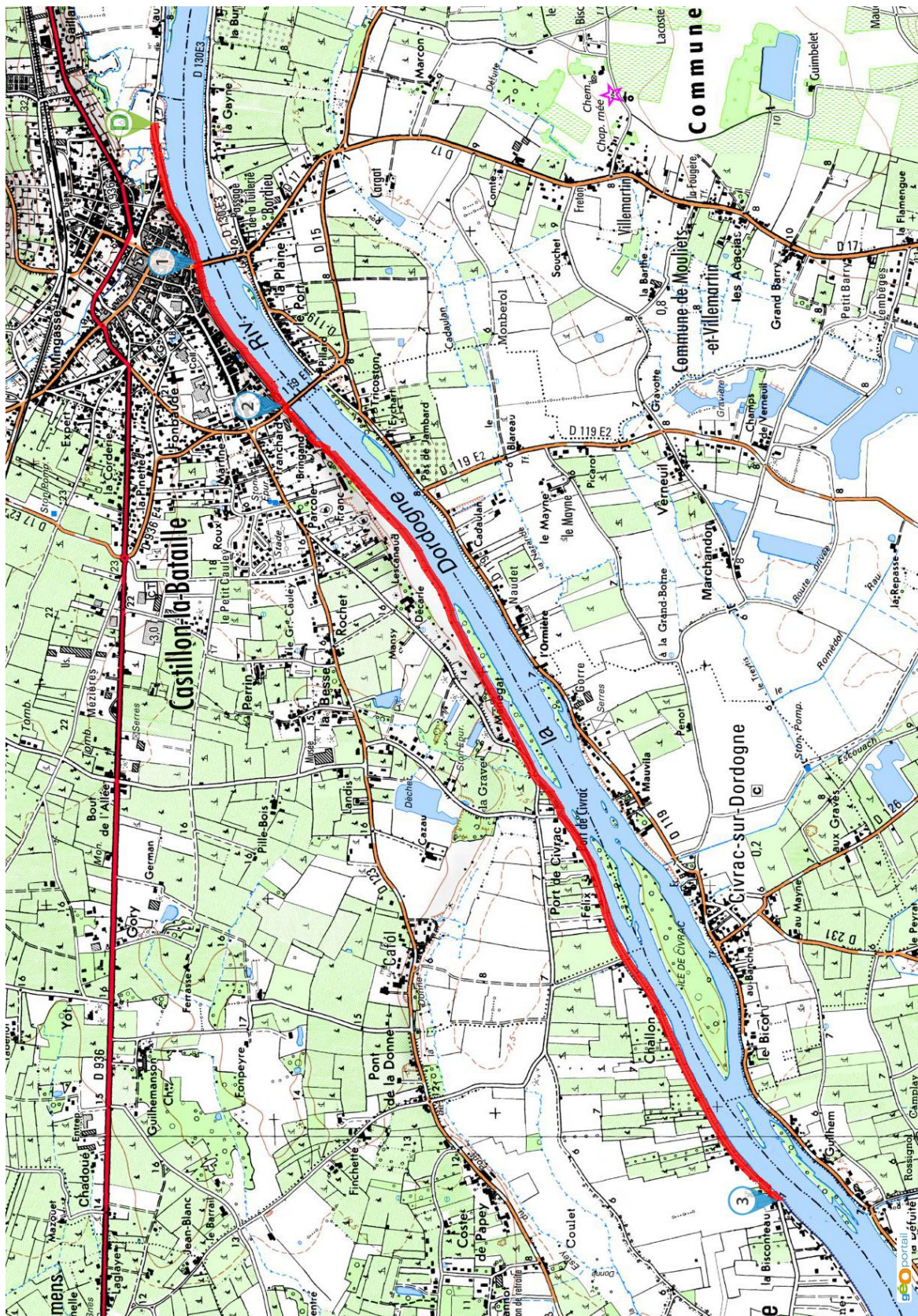
En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Communauté de Communes Castillon Pujols 7 Allées de la République 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : fminet.castillonpujols@gmail.com - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Points de passages

- Départ : N 44.85333° / O 0.035542° - alt. 8m
- 1 : **Pont de Pierre**
N 44.851577° / O 0.043491° - alt. 12m - km 0.67
- 2 : **Pont Eiffel**
N 44.848112° / O 0.051715° - alt. 15m - km 1.44
- 3 : **Sainte-Terre "Plage"**
N 44.827997° / O 0.097275° - alt. 8m - km 5.73
- Arrivée : N 44.85333° / O 0.035542° - alt. 8m

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2015 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.